



PROJET D'ETABLISSEMENT FOYER D'HEBERGEMENT

LOUIS PHILIBERT

2026 - 2030

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
1. LE PUBLIC ACCUEILLI.....	3
2. LE FH ET SA RAMIFICATION : FDV SENIORS.....	5
3. LES BESOINS AU FH ET FDV SENIORS.....	7
4. LES OFFRES DE SERVICES DU FH ET FDV SENIORS	8
5. NOS PRINCIPES D'INTERVENTION.....	14
6. PRESENTATION DES PERSONNELS EN ACCOMPAGNEMENT DIRECT	18
7. LES OBJECTIFS D'EVOLUTION	21
GLOSSAIRE	33
A1 : RAPPORT STATISTIQUE SUR L'AGE.....	36
A1 BIS : RAPPORT STATISTIQUE SUR LE SEXE.....	37
A2 : ORGANISATION DE LA DEMARCHE PP.....	38
A3 : QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION POUR LES RESIDENTS DU FH	39
A4 : LES ACTIVITES EN FH	41
A5 : TABLEAU DE SYNTHESE DES AXES DU PE FH.....	42

INTRODUCTION

La rédaction du Projet d'établissement du Foyer d'Hébergement et du Foyer de Vie seniors Louis Philibert s'effectue, en parallèle du projet de l'entité juridique du même nom. Le CPOM conjoint 2022-2026 définit, les objectifs de cet établissement. Le projet d'établissement constitue un document cadre essentiel pour le FH et le FDV seniors. Il traduit la vision stratégique, les valeurs et les orientations de l'établissement pour les années à venir. Élaboré de manière participative, il fédère l'ensemble des professionnels, des personnes accompagnées et des partenaires autour d'objectifs communs. Des réunions de travail ont été organisées lors des réunions de service (6x1h30) et 2 questionnaires à destination des résidents et entretiens individualisés.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement, en lien étroit avec les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé (HAS) et les priorités définies par le schéma départemental de l'autonomie des Bouches-du-Rhône (2023-2028). Il tient également compte des besoins et aspirations des résidents, recueillis au travers d'évaluations, de consultations et d'espaces d'expression.

Le présent document présente le public et ses besoins, l'offre et les missions, l'organisation, les principes d'intervention éducative et soignante, la GPEC, les objectifs d'évolution et les annexes.

Dans le cadre du Décret n°2024-166 du 29 février 2024 relatif au projet d'établissement ou de services des ESMS, Art. 1er, 2° D311-38-3 contenu minimal, incluant les soins palliatifs, les coopérations et coordinations, la prévention de la maltraitance et l'ensemble des obligations y concourant, les conditions de l'offre et de son évolution en lien avec les Schéma Régional de santé et Schéma de l'autonomie en vigueur, l'évaluation & la qualité en continu, le CPOM et les parties prenantes.

L'histoire, les valeurs, les missions, les thématiques obligatoires et celles sur lesquelles l'évaluation HAS a mis l'accent sont explorées avec les autres établissements et services. La gouvernance, les services supports & logistiques, les politiques & la qualité, les missions transversales type RSE développement durable, éthique et bientraitance, prévention santé également. Le document Entité Juridique Louis Philibert fait partie de la lecture du PE du FH et FDV seniors.

Ce projet est organisé en 7 parties majeures qui s'articulent entre elles et avec le Projet de l'entité juridique regroupant les énoncés ci-dessus conformément aux fondamentaux d'un PE. Les sources documentaires et l'index des sigles utilisés sont consignés dans le document.

Le foyer d'hébergement accompagne des personnes en situation de handicap dans leur parcours de vie sociale et professionnelle. Il a pour mission de favoriser l'autonomie, l'inclusion et le bien-être des résidents en leur offrant un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant.

Ce projet d'établissement repose sur plusieurs axes d'évolution prioritaires, définis collectivement ; chacun de ces axes fait l'objet d'une fiche détaillée, précisant le contexte, les objectifs, les actions envisagées, les cadres de référence mobilisés ainsi que les indicateurs de suivi.

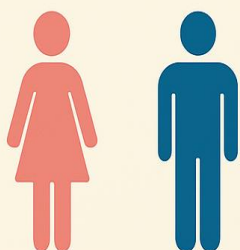
Ce projet d'établissement se veut évolutif et vivant. Il est le reflet de notre engagement à construire, avec et pour les personnes accompagnées, un accompagnement respectueux de leurs droits, de leurs choix et de leur singularité.

1. LE PUBLIC ACCUEILLI



Descriptif du public

RÉPARTITION PAR SEXE



26,53% 73,47%

4 ENTRÉES
ET SORTIES
↑ EN 2024



63,6%
ONT UNE
MESURE DE
PROTECTION

38,2% ONT
UNE DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE

23,6%
ONT DES
TROUBLES
PSYCHIATRIQUES

38,2% ONT DES
TROUBLES ASSOCIÉS

26 RÉSIDENTS
ONT UN

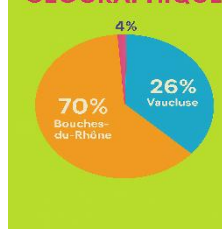
SUIVI PSYCHOLOGIQUE RÉGULIER
INTRA MUROS



CAPACITÉ D'ACCUEIL
56 PLACES

Le Foyer d'Hébergement accueille des personnes adultes en situation de handicap travaillant toutes à l'ESAT de l'EPD Louis PHILIBERT. Historiquement, les hébergés du FH ont toujours travaillé sur site.

PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE



70% des résidents sont originaires des Bouches du Rhône, 26% du Vaucluse et 4% sont hors région PACA. Ces données chiffrées

sont stables et trouvent leur explication dans le fait que les personnes restent généralement sur leur bassin de vie. Le département du Vaucluse étant limitrophe, il permet aux personnes de travailler, d'être hébergées dans la proximité et de garder des contacts avec leur environnement. Pour la minorité restante, le projet de vie est en lien avec la volonté d'un regroupement familial.

Une tendance au rajeunissement des publics est observée avec une moyenne d'âge de 38.27 ans qui se justifie par le départ à la retraite des plus âgés et une intégration de jeunes dont la moyenne d'âge est de 24.33 ans.

Le public résidant en FH est pour une proportion importante masculin, il est directement en lien avec les demandes issues de la commission d'admission. Les femmes sont en majorité externes. (Données annexe 1)

Intégrer le FH est un choix de vie partagé par l'ensemble des résidents accueillis. Cet hébergement peut être une étape dans un processus d'autonomisation dans le parcours de vie de la personne

1.1 L'activité professionnelle



100% DES RÉSIDENTS DU FH TRAVAILLENT À EPD LP EN ESAT



91,6 %
À TEMPS PLEIN



39,5 %

EN SECTEUR CONDITIONNEMENT
ET SERVICES AUX ENTREPRISES



41,5 %

TRAVAILLENT EN SECTEUR
ESPACES VERTS



19 %

EN SECTEUR BLANCHISSERIE
INDUSTRIELLE

Les données chiffrées ci-contre présentent la répartition par secteur d'activité.

On observe que le secteur des espaces verts emploie le plus grand nombre de résidents du FH. La représentativité des hommes dans ce domaine professionnel est de 94.6% contre 5.4% de femmes. Ce choix d'emploi est plus masculin et peut être un indicateur justifiant l'importance du nombre d'hommes en FH.

Le secteur conditionnement emploie 58% d'hommes et la blanchisserie 65% d'hommes, internes et externes confondus pour les 2 secteurs.

Le FH est donc le reflet proportionnel du public ESAT. Le travail à temps partiel occupe une faible part au FH. Un accompagnement vers la cessation d'activité professionnelle est mené en lien avec l'ESAT avec pour objectif de préparer le passage à la retraite.

L'accueil en Foyer de Vie seniors a permis de diminuer le nombre de résidents à temps partiels qui avaient choisi cette formule pour ne pas avoir à quitter l'établissement. L'accueil en FDV seniors donne le temps de construire le projet de retraite



"Travailler en ESAT, c'est avoir une activité valorisante, apprendre de nouvelles choses et faire partie d'une équipe." (Benoît FH)

« Être hébergé au foyer senior me donne le temps de réfléchir avec les éducateurs à l'endroit où j'irai vivre » (Roland Foyer seniors)

RETRAITE

2. LE FH ET SA RAMIFICATION : FDV SENIORS

Les séniors sont accompagnés par les professionnels du FH soit 56 FH et 6 FDV séniors.

Objectif : Accompagner le vieillissement des travailleurs handicapés après l'ESAT et le FH

- **Constat**

Les travailleurs handicapés vieillissent.

Fatigue, diminution des capacités, besoin de ralentir le rythme.

Risque de rupture brutale à la sortie de l'ESAT.

- **Ce que disent les personnes concernées**

« Je veux lever le pied, mais rester encore au foyer. » (Patrick)

« J'ai besoin de temps pour moi, sans être isolé. » (Roland)

« J'ai travaillé toute ma vie, j'aimerais un lieu pour continuer autrement. » (Claude)

- **Notre réponse : un dispositif post-ESAT/FH**

Un espace :

- Adapté au rythme de chacun
- Favorisant les liens sociaux
- Assurant la continuité de l'accompagnement
- Proposant des activités choisies, non productive

Nos engagements

- Respect du parcours de vie
- Prévention de l'isolement
- Reconnaissance de l'expérience
- Bien-vieillir avec dignité

Enjeux

- Soutenir une transition douce vers la retraite
- Maintenir une vie sociale et active
- Offrir un cadre sécurisant et bienveillant

Paroles d'éducateurs

« La bientraitance, l'écoute et l'individualisation des parcours sont les clés pour permettre un vieillissement digne, serein et respectueux des droits des personnes en situation de handicap ».



2.1 Un accueil dédié aux seniors issus d'ESAT/FH

JOURNÉE TYPE SÉNIORS	
	Lever échelonné entre 7h20 et 10h
	Activités FH/12h Séniors et temps partiels
	Déjeuner entre 12h et 13h
	Temps calme entre 13h et 14h
	Activités entre 14h et 16h Séniors et temps partiels
	Activités et accompagnement entre 16h et 19h FH et séniors
	Diner entre 19h et 20h
	Activités entre 20h et 23h FH et séniors
	Coucher échelonné sur cet horaire

Depuis son ouverture, le foyer dispose de **6 places PHV** :

- sur **notification MDPH**,
- orientées vers un **FDV** pour **retraités d'ESAT**.

Un projet réajusté pour plus de souplesse

À l'origine :

- Pas de date de fin de séjour prévue
- Seule la **perte d'autonomie** déclenchait une réorientation.

Aujourd'hui : **Contrat de séjour de 2 ans**

Objectifs :

- Prendre un nouveau **rythme de vie**
- Être accompagné dans les **préoccupations liées à l'âge**
- Réfléchir à des **lieux de vie adaptés** aux envies et besoins.

Des sorties pour permettre de nouvelles entrées

En 2024, 3 sorties :

- Vers un **EHPAD**
- Vers une **résidence autonomie**
- Avec **SAVS**, dans un **logement autonome** sur la commune

Début 2025 :

Vers une **famille d'accueil** à la **Draye** (lieu de vacances connu)

Chaque sortie permet une **nouvelle entrée de sénior**

Un accompagnement bienveillant

Les résidents sont **accompagnés par les professionnels du foyer d'hébergement**, dans toutes les dimensions de leur quotidien et de leur projet.

Paroles des séniors



« Après toutes ces années à travailler à l'ESAT, on profite enfin de notre temps libre sans stress.

« La retraite, c'est un moment bien mérité, pour profiter pleinement de la vie à notre rythme. »



3. LES BESOINS AU FH ET FDV SENIORS

PYRAMIDE DE MASLOW



Hébergement adapté :

Un lieu de vie **sécurisé**, **confortable** et **fonctionnel**
chambre personnelle · Salle de bain accessible et/ou
privative · Buanderie Machine à laver

Accompagnement quotidien :

Aide dans les gestes du quotidien, selon les besoins
de chacun hygiène corporelle et soins · Préparer les
repas · Gérer son budget · Entretien

Vie sociale et culturelle :

Maintenir du lien et accéder aux loisirs
Discussions · Ateliers créatifs · Sorties culturelles,
sportives etc... · Fêtes, temps conviviaux

Soutien affectif et psychologique :

Un cadre bienveillant, de l'écoute et du respect
Être écouté · Être soutenu moralement · Être reconnu
dans sa personnalité

Projet professionnel et accompagnement :

Soutien dans la vie active et les démarches
Travail en ESAT · Aide administrative · Suivi individuel

Vers plus d'autonomie :

Soutien dans l'évolution personnelle et les projets de
vie.
Accès au logement autonome · Développement des
compétences · Aide à la mobilité

4. LES OFFRES DE SERVICES DU FH ET FDV SENIORS



Hébergement

- Chambre individuelle meublée pour tous et 3 chambres de couples
- Entretien du linge sur le pavillon ou en buanderie, entretien des locaux communs par les MDM aide, soutien, apprentissage du résident dans l'entretien des parties privatives par les MDM et l'équipe éducative
- Lieu sécurisé et adapté (pavillon et chambre fermant à clefs, veilleurs de nuit, établissement avec portail d'accès)

Accompagnement au quotidien

- Aide à l'hygiène corporelle (ateliers éducatifs équipe FH, IDEL, socio esthéticienne intramuros et droit commun)
- Aide aux déplacements (accompagnement éducatif, réservation de taxi, accompagnement au bus, bus à la demande, train, avion, véhicules établissement)
- Soutien à la gestion du budget (MJPM, Educateurs : ateliers de gestion des biens, accompagnement individualisé, Assistante sociale)
- Structuration de la journée (ESAT par le temps de travail, éducateurs : RDV individualisé, actions collectives, MDM : RDV entretien privatif)

Restauration

- Repas équilibrés servis sur place (accompagnement par le programme Provence santé sur les troubles alimentaires, diététicienne établissement, éducateurs, MDM, hôtesse de salle à manger, commission cuisine : personnels des différents services et résidents)
- Prise en compte des régimes spécifiques (sur ordonnance des médecins traitants : suivi IDE établissement et équipe éducative)
- Petit-déjeuner, déjeuner et dîner, repas gastronomiques tous les vendredis midi et repas festifs organisés tout au long de l'année.

Suivi médico-social

- Projet personnalisé d'accompagnement (projet réalisé chaque année avec support « jeu » sur la base d'un projet SERAPHIN PH)
 - Aide aux démarches administratives et médicales (accompagnement éducatif global avec coordination entre les différents acteurs internes : assistante sociale, accompagnement infirmier EPD etc... et externes comme les IDEL, médecins etc...), suivi retranscrit dans le DU de la personne sur le logiciel LIVIA.
 - Coordination avec les professionnels de santé (éducateurs en charge de toutes les prises de RDV, sous couvert de l'infirmerie EPD qui coordonne le plan de soin)
-

Activités & lien social

- Ateliers créatifs, sorties, événements (planning proposé à la semaine par l'équipe éducative, enquête pour le recueil des souhaits et envies des résidents, renseignements pris sur toutes les manifestations locales etc...)
- Renforcement du lien social (développement des activités socialisantes : activités sportives en clubs extérieurs, inscription code de la route etc...)
- Participation à la vie collective (entretien des lieux de vie, aide dans le montage du mobilier, mise en peinture et décoration des espaces de vie etc...)

Soutien psychologique

- Écoute, expression, estime de soi (des professionnels EPD disponibles et à l'écoute de chacun, des projets personnalisés annualisés, des ateliers d'écriture, de théâtre, de prendre soins etc...)
- Accès à des professionnels (psychologue, socio-esthéticienne, médecin psychiatres etc.)
- Bien-être émotionnel (des intervenants extérieurs : relaxation, sophrologie etc... et des accompagnements éducatifs avec des professionnels formés : balnéothérapie, sophrologie, théâtre forum etc...)

Projet de vie & inclusion

- Vers plus d'autonomie et d'inclusion (développement et accompagnement des 12 domaines de vie (cf PP présenté ensuite)
- Préparation à un logement autonome (logement TREMPLIN, accompagnement renforcé de l'équipe éducative et MDM)
- Travail avec les familles et partenaires (support projet du résident qui guide les actions et met en lien les différents acteurs)



Un accompagnement global, humain et individualisé pour favoriser le bien-être et l'autonomie dans le respect des RBPP (les professionnels de l'établissement)

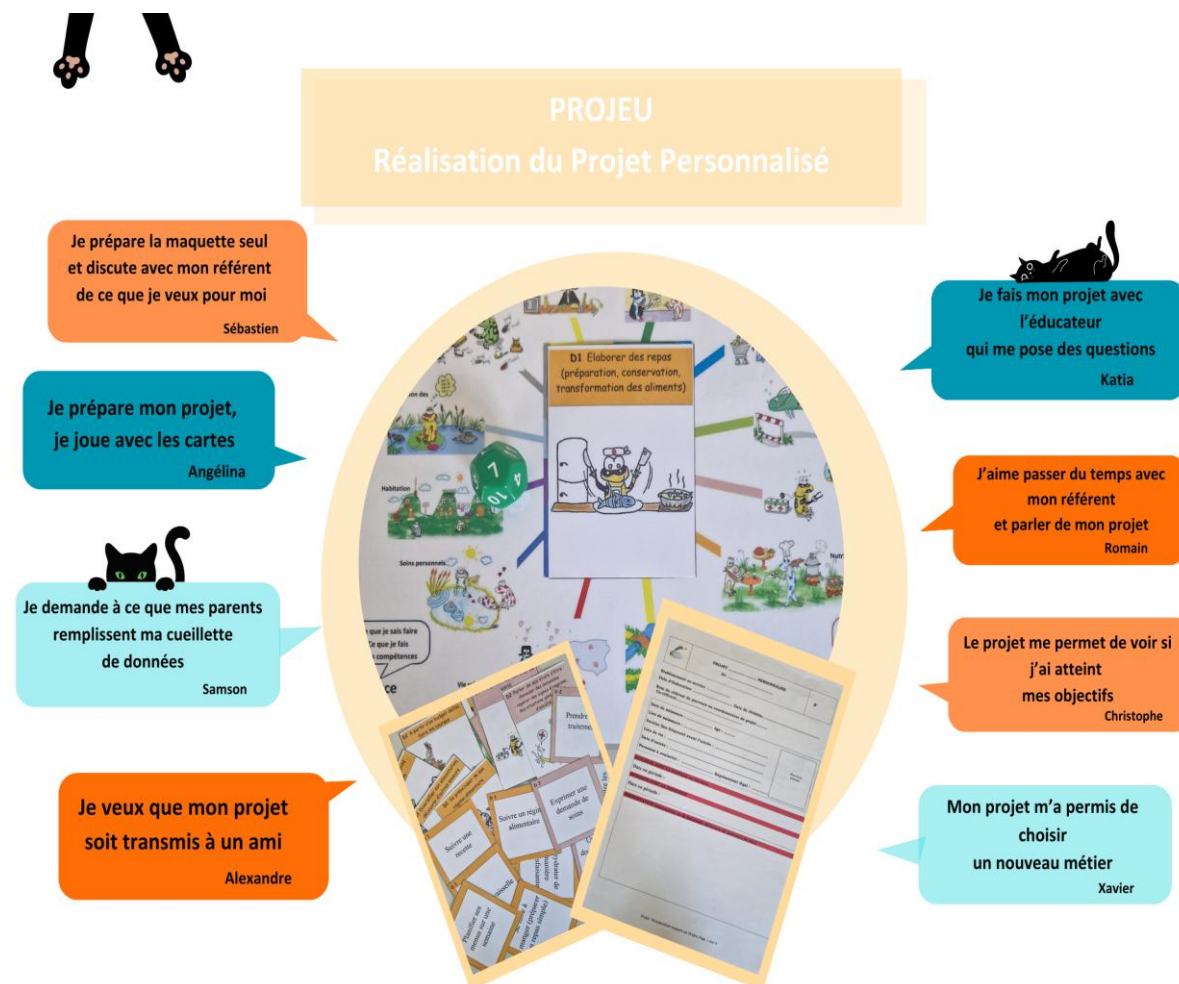


4.1 Le projet personnalisé, une offre de service

Des outils de la loi 2002-2 qui encadrent nos pratiques au service des résidents accompagnés, entre autres le projet personnalisé qui met en lumière les besoins des résidents et développent l'offre de service.

Un travail de réflexion mené dans le cadre d'une formation à destination des professionnels pour re questionner les pratiques et mettre en œuvre de nouveaux modes opératoires en lien avec les besoins du public accueilli (RBPP 12/2008 : les attentes de la personne). Le nouveau projet personnalisé prendra effet en fin 2023 sur le service. Il proposera une implication plus importante du résident dans l'élaboration du document. La volonté éducative étant de rendre le temps d'échange plus ludique et moins formel, de permettre au

résident d'être pleinement acteur de son projet de vie, de faire ses choix et d'être soutenus. (RBPP du 18/07/2022 : « L'autodétermination permet à chaque individu de construire sa vie et de prendre ses propres décisions en fonction de ses valeurs, ses préférences et ses choix sans influence externe »). Ce document est basé sur la nomenclature SERAPHIN PH. La présentation suivante reprend les retours de quelques résidents du service lors de l'élaboration de leur projet et propose l'image du plateau de jeu.





Un recueil des remarques des résidents a permis de définir ce qu'est le projet personnalisé pour eux.

Mon projet personnalisé (paroles de résidents)

Quand je vis en foyer, j'ai un **projet personnalisé**. C'est un document qui parle de **moi** : de ce que j'aime, de ce que je veux faire, et de ce dont j'ai besoin.

🧑 Je fais ce projet **avec les professionnels** du foyer.

Je peux aussi le faire avec ma famille ou mon représentant, mes amis, voisins etc... si je veux.

Ce projet m'aide à :

★ **Faire des choix** pour ma vie (travail, logement, loisirs...)

🤝 **Être accompagné** comme je le souhaite

📅 **Changer les choses** si ma vie change

Mon projet est **écrit avec des mots simples**.
Il est **mis à jour régulièrement**.

📖 Ce projet, c'est **le mien**. Il m'aide à avancer.

Le même exercice de recueil de données a été fait auprès de l'équipe éducative qui définit le projet de la manière suivante :

Le projet personnalisé : un accompagnement sur-mesure (paroles de professionnels)

Chaque personne accueillie en foyer d'hébergement bénéficie d'un **projet personnalisé**.

C'est un document qui sert à organiser et à guider son accompagnement au quotidien. Il est construit **avec la personne**, en tenant compte de ses **envies, besoins, capacités et objectifs de vie** (travail, logement, loisirs, santé, relations sociales...).

Ce projet est :

Révisé régulièrement, pour s'adapter aux évolutions de la personne.

Co-construit avec l'équipe du foyer, la personne elle-même, et si elle le souhaite, sa famille, son représentant légal, ses amis, voisins etc...

Écrit de manière simple et partagée avec la personne concernée

L'objectif : permettre à chacun de **vivre sa vie le plus librement possible**, tout en étant soutenu dans son parcours.



4.2 Le FH et le FDV seniors : un lieu de vie

Le FH est composé de 7 pavillons d'habitation, 2 villas extra muros, et de 5 appartements TREMPLIN intra-muros. Au cours de ces dernières années, 2 pavillons ont été réhabilités et les appartements TREMPLIN ont vu le jour fin 2023 et fin 2024. Répartis dans la colline entre les pins, ces lieux de vie offrent un environnement apaisant et plaisant que ce soit pour les résidents où les professionnels qui exercent à l'EPD.

Les résidents du FH ont été sollicités pour nous faire des retours sur leurs conditions d'hébergement au foyer. Un questionnaire disponible en annexe 3 reprend les points abordés. Globalement, la satisfaction des résidents est notable. Pour autant, un point de vigilance devra faire l'objet d'un axe d'amélioration dans le cadre du projet d'établissement du FH qui est en lien avec le service restauration et les repas proposés.

Il nous apparaissait important d'orienter les échanges autour de points d'amélioration continue de leurs conditions d'habitat. Le nuage de mots présenté ci-dessous reprend les propositions des résidents :



Les demandes les plus exprimées concernent le souhait d'avoir intégré à la chambre des blocs sanitaire personnel pour les chambres non équipées et la remise en état des blocs déjà posés. La demande d'isolation phonique pour permettre le respect de l'intimité est essentielle et devrait permettre de réguler les conflits de voisinage et le respect de la vie privée.

L'isolation thermique fait partie des préoccupations des résidents afin de vivre plus confortablement.

Le sujet phare des résidents les plus jeunes est forcément en lien avec les préoccupations de leur âge qui est l'accès au wifi.

D'autres préoccupations sont actuellement prises en compte : un chantier est en cours au niveau des espaces collectifs du FH (cafétéria, espaces jeux, salon commun, local de distribution des médicaments, salle d'activité et bureau éducatif). Les services techniques de l'établissement sont en charge de la réalisation des travaux.

Les résidents et professionnels du Foyer d'hébergement sont confrontés depuis quelques années à des locaux inadaptés qui ne sont plus en phase avec le public accompagné et les activités qui y sont menées. Un travail de réflexion a été mené en commun : résidents, équipe éducative afin d'évaluer les besoins de chacun et trouver un consensus autour du réaménagement du service.



Les locaux exigus ne pouvaient accueillir qu'une vingtaine de personnes. Ils ont donc été décloisonnés, offrant un espace ouvert pouvant accueillir : différents jeux et une cafétéria. Les résidents et professionnels ont travaillé à évacuer les jeux cassés de la salle polyvalente et les faire reprendre par une société en échange d'un billard américain. Un baby-foot complète l'espace jeux. L'ancienne salle informatique qui n'avait plus d'utilisation est en cours de transformation pour devenir un salon. La salle d'activité a été entièrement repensée afin d'être équipée d'un mobilier adapté, fonctionnel pour offrir un cadre de vie amélioré. Les professionnels bénéficient également de ces travaux d'aménagement qui auront pour objectif l'amélioration des conditions de travail (cf : évaluation externe) avec un espace de travail plus vaste, un mobilier neuf, ergonomique et une salle de délivrance des traitements réagencée. Ces aménagements portés par les résidents et l'équipe éducative contribueront à l'embellissement des locaux, à l'amélioration des conditions de vie. Ils seront vecteurs de l'apaisement des publics grâce aux espaces proposés et propices à la convivialité. Ces espaces de vie upgradés dans leur capacité d'accueil seront davantage ouverts à l'ensemble des services de l'EPD.

Le mot des résidents du FH :

- ☞ "C'est comme quand j'étais petit, je faisais l'école là dans la grande salle" (Adim)
- ☞ "On se sent bien ici maintenant, ça donne le sourire tous les jours." (Julie)
- ☞ "J'ai dit : waouh ! Ils ont fait ça pour nous ?", merci à la Directrice 😊(Mathieu)

Le mot de l'équipe éducative :

- ☞ « les locaux rénovés, fonctionnels, accueillants, améliorant les conditions de travail et le respect de la confidentialité."



Au cœur de ces nouveaux espaces pensés pour le bien-être des résidents, intéressons-nous plus particulièrement à ce que peut être une journée type quand on vit en FH"

5. NOS PRINCIPES D'INTERVENTION

Prise en compte du rythme de vie de chacun :



Les journées des résidents sont globalement organisées selon la journée type présentée ici à gauche avec quelques variantes en fonction des lieux d'habitation. Pour les résidents vivant aux villas du PUY, ils prennent leur petit déjeuner chez eux et arrivent en bus à l'EPD vers 8h15. L'établissement prend à sa charge le coût du transport.

Les résidents logeant en logements TREMPIN, petit déjeuner chez eux et rejoignent le travail pour 8h30. Cette organisation de la journée est valable du lundi au vendredi pour une majorité des résidents. Quelques résidents affectés au service aux entreprises travaillent du mardi au vendredi 17h30.

Les travailleurs de la blanchisserie sont les seuls à travailler les jours fériés.

Les week-ends et jours fériés, le fonctionnement du service est modifié. Seul, 3 personnels éducatifs sont présents. L'amplitude de travail couvre les horaires suivants : 8h/23h.

Les journées sont organisées autour d'activités ludiques, de loisirs, culturelles, achats divers, pour le/ les éducateurs réalisant la sortie. Pour le / les éducateurs présents sur site des accompagnements individualisés sont proposés : accompagnement dans les actes du quotidien, activités créatrices, ludiques.

L'ensemble des résidents ne sont pas présents au foyer le week-end. Des retours en famille, chez des amis se font pour certains. Des sorties autonomes en journée sont également réalisées. Le suivi de ces mouvements est géré en amont par l'équipe éducative qui s'assure que chaque résident absent du site ait au préalable rempli une demande de sortie.



Une présentation diversifiée des activités des résidents du FH permet d'apprécier la dynamique de cet établissement qui est en mouvement permanent.

5.1 L'animation culturelle, sociale, de loisirs et du quotidien en FH et FDV seniors

L'animation joue un rôle clé dans la qualité de vie en foyer. Elle soutient l'épanouissement, l'autonomie et l'inclusion sociale des personnes accompagnées.

Animations culturelles, sociales, de la vie quotidienne et loisirs en foyer d'hébergement

 Culture • Sorties : cinéma, musée, concert, théâtre • Ateliers créatifs : peinture, musique, écriture • Accès à la culture pour tous	 Vie sociale • Repas conviviaux, anniversaires, fêtes • Jeux collectifs, cafés débats • Projets participatifs : journal, événements, actions citoyennes
 Vie quotidienne • Ateliers cuisine, entretien du linge, ménage • Courses en groupe, gestion du budget	 Loisirs • Activités sportives, détente, jardinage • Jeux de société, médiation animale

 **Objectif commun :** Épanouissement, autonomie, inclusion sociale et plaisir au quotidien !

Une dynamique participative

Les activités sont co-construites avec les résidents : groupes d'expression, Conseil de la Vie Sociale, échanges informels.

Objectif : favoriser l'engagement, l'expression des envies et le pouvoir d'agir de chacun.

Une diversité d'activités

Activités culturelles

Cinéma – Musées – Spectacles – Découverte du patrimoine

Activités sociales

Fêtes – Repas partagés – Soirées à thème – Projets collectifs

Loisirs & bien-être

Ateliers créatifs – Jeux – Jardinage – Activité physique adaptée – Détente

Activités du quotidien

Cuisine – Courses – Entretien – Gestion du linge
Pour renforcer l'autonomie au quotidien

Un accompagnement bienveillant

Écoute – Soutien – Encouragement à l'initiative
L'animation contribue à la confiance en soi, à la création de liens sociaux et à la participation citoyenne. (En annexe 4 un panel de photos illustrant la vie au FH)



L'ouverture aux partenaires, le bénévolat, les événements extérieurs sont contributifs du changement de regard sur le handicap et dans la construction d'une société plus inclusive.

5.2 Accompagnement au soin en FH et FDV seniors



Accompagnement au soin en foyer d'hébergement

Pour une santé respectée, un accompagnement adapté,
et une autonomie renforcée



Nos engagements

- ♥ Respect de la personne
- + Accès au soins pour tous
- ✔ Soutien à l'autonomie
- 🔒 Confidentialité assurée



Les types d'accompagnements proposés



Prise de rendez-vous médicaux

Nous aidons à organiser les consultations chez le médecin, le dentiste, l'ophtalmologue, les spécialistes...



Accompagnement aux rendez-vous

Un professionnel peut accompagner la personne si nécessaire (mobilité, compréhension, stress).



Suivi des traitements

Aide à comprendre les ordonnances, à suivre les traitements, et lien avec les soins à domicile.



Prévention et hygiène de vie

Actions de sensibilisation: hygiène, alimentation, santé mentale, sexualité, sommeil, addictions...



Une démarche respectueuse

Accompagner sans imposer, proposer sans forcer,
soutenir sans remplacer

Pour une santé respectée : une démarche accompagnée.

✓ Nos engagements

Respect de la personne
Accès aux soins pour tous
Soutien à l'autonomie
Confidentialité assurée



Les types d'accompagnements proposés

Prise de rendez-vous médicaux

Nous aidons à organiser les consultations chez le médecin, le dentiste, l'ophtalmologue, les spécialistes...

Nous utilisons le dossier unique de la personne pour le suivi des RDV. Chaque RDV est transmis sur le téléphone du résident pour rappel.

Accompagnement aux rendez-vous

Un professionnel peut accompagner la personne si nécessaire (mobilité, compréhension, stress).

Il sera recherché en permanence la capacité du résident à pouvoir effectuer seul la démarche. Des taxis, ambulances peuvent être sollicités. Si le résident est en compétence, il se rend en bus à son RDV (seul ou accompagné d'un éducateur pour le repérage du trajet).

Suivi des traitements et gestion de la douleur

Aide à comprendre les ordonnances, à suivre les traitements, et lien avec les soins sur le lieu de vie

Des fiches traitements sont tenues à jour par l'infirmerie de l'établissement et transmises aux éducateurs pour la délivrance du traitement conditionné en blister par la pharmacie, sur demande du résident. La gestion du traitement peut être réalisée par le résident lui-même si le professionnel prescripteur en donne l'accord. La douleur est gérée par différentes échelles

transmises par le service infirmier qui permet d'adapter la prise en soin lorsqu'il est compliqué pour le résident d'exprimer son ressenti.

Médiation avec les soignants

Nous aidons à faire le lien avec les professionnels de santé pour mieux exprimer ses besoins.

Des accompagnements peuvent être proposés au résident dans le cadre des RDV médicaux pour échanger avec les professionnels de soin et faire l'interface entre le soignant et le résident. Des temps d'échanges peuvent être également organisés avec l'infirmier de l'établissement ou les IDEL.

Prévention et hygiène de vie

Actions de sensibilisation : hygiène, alimentation, santé mentale, sexualité, sommeil, addictions...

La prévention santé est organisée au sein du FH en fonction des problématiques repérées. Des ateliers en lien avec « Provence santé » sont organisés sur les troubles alimentaires, les addictions, les différents types de cancer, bilan visuel, auditif, accompagnement à la vie affective et sexuelle etc...

Une démarche respectueuse

Accompagner sans imposer, proposer sans forcer, soutenir sans remplacer.

La personne reste actrice de ses choix, le respect de ses droits est au cœur des pratiques professionnelles

En résumé :

Ce que nous faisons

Aider à gérer les soins

Accompagner si besoin

Expliquer, traduire

Prévenir

Respecter des choix

Pour quoi faire ?

Préserver la santé

Rassurer et sécuriser

Favoriser la compréhension

Encourager les bons réflexes

Soutenir l'autonomie

Pour une santé respectée, un accompagnement adapté, et une autonomie renforcée.

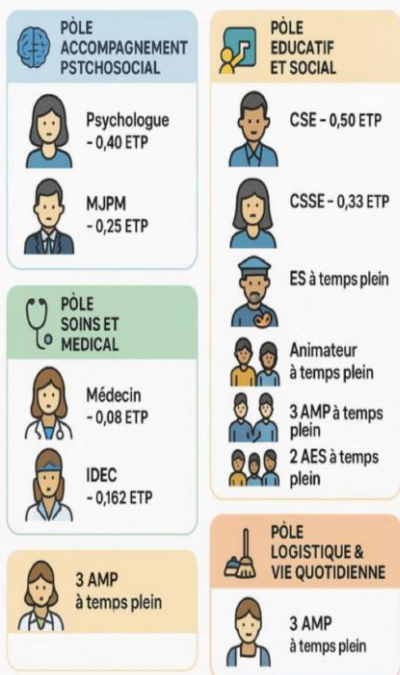


Cet accompagnement ne peut se déployer qu'avec le soutien de nos financeurs (Conseil départemental des Bouches du Rhône et ARS), de nos partenaires mais surtout au quotidien dans la prise en charge réalisée par les professionnels de l'établissement.

6. PRESENTATION DES PERSONNELS EN ACCOMPAGNEMENT DIRECT



PRÉSENTATION DU PERSONNEL DU FOYER D'HÉBERGEMENT



Pôle Accompagnement Psychosocial

- Psychologue – 0,40 ETP
- MJPM (Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs) – 0,25 ETP

Pôle Éducatif et Social

- Cadre Socio-Éducatif (CSE) – 0,50 ETP
- Cadre Supérieur Socio-Éducatif (CSSE) – 0,33 ETP
- Éducateur Spécialisé (ES) – 1 ETP
- Animateur – 1 ETP
- Moniteurs Éducateurs (ME) – 2 ETP
- AMP/AES (Accompagnants) – 5 ETP (3 AMP + 2 AES à temps plein)

Pôle Soins et Médical

- Médecin – 0,08 ETP
- Infirmier Coordinateur (IDEC) – 0,162 ETP
- Pôle Logistique & Vie quotidienne
- Maîtresses de Maison (MDM) – 3 ETP

Au sein du foyer d'hébergement, l'équipe pluridisciplinaire œuvre chaque jour avec bienveillance, professionnalisme et humanité pour accompagner les 62 résidents (56 FH et 6 séniors) dans leur parcours de vie. Éducateurs, maîtresses de maison, agents de service, surveillants de nuit, personnel administratif... tous mettent en commun leurs compétences pour créer un cadre sécurisant, stimulant et respectueux de chacun. Leur engagement quotidien est garant d'un accompagnement de qualité et une vie collective riche de sens que ce soit pour les résidents mais également pour les professionnels.

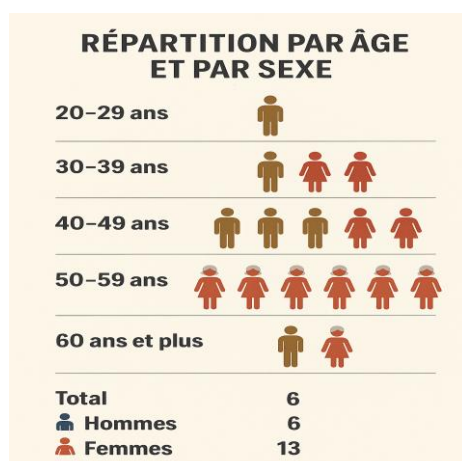


Une équipe engagée au service des résidents

- **19 professionnels en accompagnement direct** mobilisés chaque jour
- Une **coopération pluridisciplinaire** au cœur de l'accompagnement
- **Écoute, respect et bienveillance** en toutes circonstances
- Un cadre de vie **sécurisant et stimulant**
- Un engagement constant pour favoriser **l'autonomie et l'épanouissement** de chacun

Des professionnels engagés

- Faible absentéisme = **présence et fiabilité**
- Formations régulières = **montée en compétences**



- Une équipe motivée pour un accompagnement de qualité

Un engagement durable au service des résidents

Une ancienneté moyenne de 6 ans

- Stabilité de l'équipe = continuité, confiance, qualité d'accompagnement

Professionnels disponibles et impliqués

- Présents au quotidien pour répondre aux besoins du service.
- Investis dans l'accompagnement personnalisé.

Une attention particulière est portée à la pyramide des âges.

ENGAGEMENT DES AGENTS DANS LES PROJETS ET MISSIONS TRANSVERSES

(Foyer d'hébergement - 2025)

Axes de réflexion et de pilotage		
2 Comité Éthique et de Bienveillance	2 agents	
2 RSE	2 agents	
1 QVCT	1 agent	
1 Articles pour la Gazette	1 agent	
1 Commission FEI	1 agent	
Santé et accompagnement personnalisé		
2 Gestion des dossiers médicaux	2 agents	
2 Vie affective et sexuelle	2 agents	
1 Suivi projet personnalisé / cueillette de données	1 agent	
2 Projet Géricault	2 agents	
Activités collectives		
2 Atelier théâtre	2 agents	
3 Activité piscine	3 agents	
3 Activité marche	3 agents	
Vie quotidienne et animation		
1 Commission cuisine	1 agent	
2 Projet « cafétéria »	2 agents	
1 Gestion des horaires de l'équipe éducative		

En fonction des différents métiers exercés au sein du service, nous serons face au départ à la retraite de 3 agents éducatifs fin 2025. Un travail de tutorat devra être déployé pour faciliter l'arrivée des nouveaux professionnels du service en permettant la continuité d'un accompagnement de qualité tout en maintenant nos engagements dans les missions transversales.

L'équipe éducative démontre une stabilité précieuse, gage de repères solides et de relations de confiance avec les personnes accompagnées.

Cette fidélité professionnelle reflète un attachement fort à la mission, aux valeurs de l'EPD LP et plus largement à la fonction publique hospitalière.

L'investissement au sein de l'établissement dans quelques missions transverses est présenté ici mais ne peut être que très parcellaire tant le quotidien entremêle les publics des différents établissements et services de l'EPD. De nombreux ponts existent inter services tels que : le partage

de la cafétéria à l'ensemble des services et établissements, l'accompagnement au vélo de résidents du FDV par les professionnels du FH, l'accueil à l'activité théâtre du FH pour les usagers SAVS etc...

Notre mission est d'accueillir de manière inconditionnelle tous les publics.

 **Paroles d'équipe** : « Être présent au bon moment, c'est souvent plus fort que beaucoup de mots. L'autonomie ne se donne pas, elle s'accompagne. Notre métier est développeur d'autonomie dans un contexte en perpétuel mouvement où penser de-main et notre priorité »



7. LES OBJECTIFS D'EVOLUTION

L'évolution du projet d'établissement du foyer d'hébergement et du Foyer de Vie seniors de l'EPD LP pour la période 2026-2030 doit s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue, en cohérence avec les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS), l'évaluation externe et les orientations stratégiques définies par le schéma départemental de l'autonomie des Bouches-du-Rhône en lien avec les orientations gouvernementales.

Les axes d'évolution retenus pour les cinq années à venir sont au nombre de cinq. Ils sont déclinés en lien avec le contexte réglementaire et proposent différents objectifs et actions à mettre en œuvre avec leurs indicateurs de suivi.

FICHE AXE D'ÉVOLUTION – HAS, RBPP, schéma départemental, Evaluation externe

AXE 1 : Développer une culture de la prévention et de la promotion de la santé

Contexte

La santé globale influence directement l'autonomie et la qualité de vie. Pourtant, des freins persistent dans l'accès aux soins. Les référentiels HAS et RBPP appellent à intégrer la prévention et la promotion de la santé dans les projets personnalisés. Le Schéma de l'Autonomie 13 encourage les partenariats avec les acteurs de santé et la co-construction de parcours adaptés. Cet axe du projet d'établissement vise à instaurer une culture partagée de la prévention, en lien avec les besoins physiques, mentaux, affectifs et sociaux.

Objectif général

Améliorer la qualité de vie et prévenir les ruptures de parcours en développant une politique de prévention santé adaptée aux besoins des personnes accompagnées.

Objectifs spécifiques

-  Favoriser l'accès aux soins et aux dispositifs de prévention.
-  Proposer des actions collectives autour des grands enjeux de santé (alimentation, hygiène, sommeil, santé mentale, sexualité...).
-  Intégrer la prévention dans le projet personnalisé de chaque résident.
-  Sensibiliser et former les professionnels aux enjeux de santé globale.
-  Tisser des partenariats avec les acteurs de santé locaux (CPTS, centres de santé, associations, infirmerie établissement...).

Cadres de référence mobilisés

- Référentiel HAS (2022)

Projet personnalisé et accompagnement global, Qualité de vie, santé et sécurité

- Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) – HAS

L'accompagnement à la santé des personnes en situation de handicap, prévention et gestion des risques en ESMS, l'accompagnement à la vie sociale des adultes handicapés

- Schéma départemental de l'autonomie – Bouches-du-Rhône (2023-2028)

Agir pour une meilleure prévention et un accès aux soins adapté, renforcer les coopérations et les parcours de santé intégrés

Actions envisagées

Actions	Description
 Bilans de santé réguliers	Organisés en lien avec la CPAM, les PASS ou les médecins traitants.
 Ateliers santé trimestriel	Nutrition, activité physique, addictions, sexualité, hygiène...
 Création d'un "suivi individualisé"	Implication des résidents dans la co-construction de leur suivi (référént santé FH et infirmerie).
 Formation des équipes	Sur la prévention santé, le repérage des troubles, l'éducation à la santé en accompagnement par les IDE de l'établissement et les partenaires
 Suivi personnalisé	Mise à jour des volets santé dans le dossier unique.

Indicateurs de suivi

 Indicateurs	 Mode de suivi
 Nombre de bilans de santé réalisés par an	Registre des suivis médicaux / DU
 Taux de participation des professionnels aux formations santé	Feuilles d'émargement, plan de formation
 Nombre d'ateliers santé organisés et fréquentation	Fiches d'animation, plannings
 Taux de mise à jour des volets santé dans les PP	Audit semestriel des DU
 Nombre de partenariats santé actifs	Conventionnements, comptes rendus de réunions

Actions

Description

🔔 Niveau de satisfaction des résidents sur l'accompagnement en santé

Enquêtes de satisfaction annuelles

AXE 2 : Renforcer la qualité de l'accompagnement

Contexte

L'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement est au cœur des politiques médico-sociales. Les référentiels HAS, RBPP et le Schéma de l'Autonomie 13 promeuvent des pratiques centrées sur les droits, la bientraitance, l'autodétermination et la participation des personnes accompagnées. Dans ce cadre, l'axe 2 du projet d'établissement vise à structurer une démarche partagée et évolutive autour de la qualité, de l'écoute et du respect des besoins exprimés.

Objectif 1 : Promouvoir la bientraitance et l'autodétermination

Favoriser un accompagnement éthique, respectueux, et centré sur le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Objectifs spécifiques

- ✓ Développer une culture de la bientraitance partagée entre tous les professionnels (charte de la bientraitance : support des actions).
- ✓ Garantir le respect des choix, des rythmes et des préférences des personnes (place centrale du PP).
- ✓ Renforcer la participation active des résidents aux décisions qui les concernent (présence des résidents aux rencontres interprofessionnelles sur toutes les décisions qui les concernent).
- ✓ Lutter contre les pratiques à risque de maltraitance ordinaire (suivi de la cartographie des risques de maltraitance et accompagnement par les RBPP).

Cadres de référence mobilisés

- HAS – Référentiel d'évaluation des ESSMS (2022)

Respect des droits fondamentaux, personne actrice de son projet, accompagnement personnalisé selon besoins et souhaits, participation à la démarche qualité

- RBPP – Recommandations de bonnes pratiques HAS

Qualité de vie, qualité des accompagnements (2017) : pouvoir d'agir et autodétermination, prise en compte des préférences et refus, participation active des personnes accompagnées

La bientraitance (2008) : culture éthique et bientraitante, vigilance face à la maltraitance, posture d'écoute et d'ajustement

- Schéma Départemental de l'Autonomie 13 (2023–2028) : Accompagnements centrés sur la personne, promotion du pouvoir d'agir et de la participation, valeurs transversales : éthique, bientraitance, écoute

Actions envisagées

Actions	Description
 Ateliers sur la bientraitance	Animés avec les professionnels et les personnes accompagnées, en lien avec le comité d'éthique de l'EPD LP.
 Renforcement dans l'utilisation du PP SERAPHIN PH	Favoriser l'expression des choix, des attentes et des refus.
 Formation continue	Thématiques : autodétermination, éthique, écoute active, communication bienveillante.
 Instances de participation	Renforcement des conseils de vie sociale, groupes de parole, commissions cuisines etc...

Indicateurs de suivi

Indicateurs	Mode de suivi
 Nombre d'ateliers sur la bientraitance réalisés	Planning et comptes rendus des ateliers / Participation croisée (pro & usagers)
 Taux d'utilisation du PP SERAFIN PH avec formulation des attentes	Audit de projets personnalisés / Grille de lecture centrée sur l'autodétermination
 Nombre de professionnels formés aux thématiques éthiques et bientraitantes	Registre des formations / Fiches d'évaluation post-formation
 Nombre et régularité des instances de participation actives	PV des CVS, commissions, groupes de parole / Présence effective des usagers
 Nombre de situations d'autodétermination recensées (ex. refus respectés)	Fiches de suivi des projets personnalisés / Analyse qualitative par équipe

Objectif 2 : Déployer une démarche qualité participative

Construire une dynamique d'amélioration continue de la qualité, partagée par les professionnels, les personnes accompagnées et les partenaires.

Objectifs spécifiques

- ✓ Impliquer activement les résidents dans l'évaluation des pratiques (questionnaire de satisfaction).
- ✓ Mettre en œuvre une culture du questionnement professionnel (APP 1x/mois).
- ✓ Utiliser les retours d'expérience pour ajuster les accompagnements (réunion PP et équipes)
- ✓ Valoriser les réussites et les initiatives des équipes et des résidents (CODIR élargi, réunion équipes, affichage, gazette etc...).

Cadres de référence mobilisés

- HAS – Référentiel d'évaluation 2022 : Chapitres 1.1 à 1.5, 2.3, 3.4 (personne au centre, culture qualité, participation des professionnels).
- HAS – Guide "Participation des personnes accompagnées" (2022) : Niveaux de Participation, outils et méthodes.
- RBPP – Participation des usagers (2010) : Dispositifs formels, expression collective.
- RBPP – Expression des personnes en situation de handicap (2008) : Accessibilité à l'expression, soutien et innovation.
- Schéma départemental de l'autonomie 13 (2023-2028) : Objectifs 2.2 et 3.1 (qualité centrée usager, citoyenneté et pouvoir d'agir).

Actions envisagées

Actions	Description
 Enquêtes de satisfaction co-construites	Résidents, familles, amis, partenaires.
 Groupes de travail mixtes	Sur des thématiques d'amélioration ciblées (ex : accueil, alimentation, intimité, aménagement des locaux...).
 Tableau de bord qualité	Suivi des actions, indicateurs, et retours des résidents.
 Partage d'expériences	Ateliers "bonnes pratiques", valorisation des initiatives internes (réunion d'équipes).

Indicateurs de suivi

Indicateurs	Mode de suivi
 Nombre de bilans de santé réalisés par an	Registre des suivis médicaux / DUU
 Taux de participation des professionnels aux formations santé	Feuilles d'émargement, plan de formation
 Nombre d'ateliers santé organisés et fréquentation	Fiches d'animation, plannings
 Taux de mise à jour des volets santé dans les PP	Audit semestriel des DU
 Nombre de partenariats santé actifs	Conventionnements, comptes rendus de réunions
 Niveau de satisfaction des résidents sur l'accompagnement santé	Enquêtes de satisfaction annuelles

AXE 3 : Renforcer le soutien à l'inclusion sociale et professionnelle des résidents**Contexte**

Dans un contexte d'évolution des politiques publiques, la promotion de l'autodétermination, de la participation sociale et de l'inclusion professionnelle constitue un enjeu majeur. Le projet d'établissement s'inscrit dans une dynamique visant à accompagner les résidents vers une citoyenneté pleine et entière, en lien avec leurs aspirations et capacités.

Les RBPP de la HAS, le référentiel d'évaluation 2022 et le Schéma départemental de l'autonomie des Bouches-du-Rhône (2023-2028) encouragent une offre d'accompagnement souple, évolutive et inclusive, qui valorise le pouvoir d'agir et les parcours professionnels des personnes en situation de handicap. Cet axe d'évolution vise à traduire ces orientations dans les pratiques quotidiennes du foyer.

Objectif général

Favoriser le pouvoir d'agir, l'autonomie et la pleine participation des résidents dans la société, par des parcours inclusifs adaptés à leurs aspirations sociales et professionnelles.

Objectifs spécifiques

- ✓ Accompagner les parcours professionnels en lien avec les structures de travail (ESAT, entreprises adaptées, milieu ordinaire...).
- ✓ Favoriser l'inclusion dans la vie sociale, culturelle, sportive, citoyenne.

- ✓ Soutenir les projets d'autonomisation (logement, mobilité, formation...).
- ✓ Développer des partenariats de territoire pour élargir les opportunités d'inclusion.

Cadres de référence mobilisés

- HAS/RBPP :

L'accompagnement à la vie sociale des adultes handicapés (2009)

L'autodétermination et le pouvoir d'agir des personnes accompagnées (2022)

La participation des personnes accompagnées au sein des établissements (2016)

- **Référentiel HAS 2022 :**

Domaine 4 : Projet personnalisé et accompagnement global

Domaine 5 : Inclusion, citoyenneté et vie sociale

- **Schéma départemental de l'autonomie – Bouches-du-Rhône (2023-2028) :**

Axe 3 : Faciliter les parcours d'inclusion dans tous les domaines de la vie.

Axe 4 : Développer une offre d'accompagnement souple et évolutive.

Objectif transversal : Valoriser les parcours professionnels et l'accès à l'emploi.

Actions envisagées

Actions	Description
 Coopération avec les acteurs de l'emploi	Suivi coordonné avec les ESAT, Cap Emploi, Pôle emploi, missions locales.
 Entretiens d'orientation inclus dans le projet personnalisé	Identification des souhaits d'évolution, de reconversion ou de formation.
 Parcours vers plus d'autonomie	Travail préparatoire au logement autonome ou à la semi-autonomie.
 Activités de lien social	Accès à la culture, au sport, à la vie associative et citoyenne.
 Développement de la mobilité	Accompagnement aux transports, apprentissage du vélo, carte de bus, bus à la demande, taxi, mobilité 13 etc.

Indicateurs de suivi

Indicateurs	Modes de suivi
 Taux de résidents engagés dans une activité professionnelle ou de formation	• Tableaux de bord internes • Rapports d'activité annuels • Données SAVS / partenaires emploi
 Nombre de projets d'inclusion sociale mis en œuvre	• Comptabilisation annuelle des projets • Bilans d'actions collectives
 Nombre de partenariats actifs sur le territoire	• Répertoire des partenaires • Suivi des conventions • Comptes rendus de rencontres
Niveau de satisfaction des résidents concernant leur vie sociale et professionnelle	• Enquêtes de satisfaction • Entretiens individuels • Retours CVS

AXE 4 : Anticipation du vieillissement des résidents accompagnés

Contexte

Le vieillissement des personnes en situation de handicap constitue un enjeu majeur. Le projet d'établissement du FH s'inscrit dans une dynamique d'adaptation continue des accompagnements, conformément aux orientations nationales (HAS) et départementales (schéma 13).

Objectifs

Favoriser le **bien-vieillir** des résidents en situation de handicap.

Prévenir la perte d'autonomie et adapter les accompagnements.

Renforcer une culture partagée de l'**anticipation** et de l'**ajustement** des pratiques.

Maintenir l'**inclusion sociale**, la participation et la qualité de vie.

Objectifs spécifiques

✓ Mettre en place un repérage précoce des signes de fragilité et des bilans de santé réguliers en développant des parcours de soins coordonnés avec les dispositifs de santé et de gérontologie.

✓ Adapter les rythmes, espaces, activités et alimentation aux besoins liés au vieillissement.

✓ Maintenir la vie sociale et les liens familiaux à travers des activités intergénérationnelles et citoyennes.

✓ Co-construire une culture professionnelle de l'anticipation du vieillissement avec les équipes.

- ✓ Former les professionnels aux spécificités du vieillissement des personnes en situation de handicap et formaliser des protocoles d'ajustement progressif des accompagnements.
- ✓ Favoriser l'expression des souhaits en lien avec la fin de vie, dans le respect de la personne.
- ✓ Développer des partenariats vers des dispositifs adaptés

Cadres de référence mobilisés

- HAS – RBPP

Recommandations "L'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes" (HAS, 2019)

Principes-clés : Individualisation des parcours, Prévention globale (santé, autonomie, lien social), Repérage des signaux de fragilité, Adaptation des environnements de vie

- Schéma départemental 13 (Bouches-du-Rhône)

Axe 2 : Adapter les accompagnements au vieillissement

Objectifs : Soutenir la montée en compétences des professionnels, Développer des partenariats médico-sociaux/sanitaires, Soutenir le maintien dans le lieu de vie, Fluidifier les parcours (accès soins, ressources gérontologiques)

Actions envisagées

Actions	Description
 Suivi santé & prévention	- Bilans réguliers avec le médecin coordonnateur ou médecin traitant - Dépistage précoce (déclin cognitif, troubles moteurs)
 Adaptation du cadre de vie	- Aménagements ergonomiques - Repères spatio-temporels renforcés
 Individualisation de l'accompagnement	- Révision des projets personnalisés avec focus sur le vieillissement - Soutien au rythme de vie et aux besoins spécifiques
 Travail en réseau	- Coopérations avec SSIAD, équipes mobiles gériatriques, foyers médicalisés
 Formation des professionnels	- Sensibilisation aux enjeux du vieillissement - Développement des compétences en accompagnement gérontologique

Indicateurs de suivi

Indicateurs	Mode de suivi
 Nombre de bilans de santé réalisés par an	Registre des suivis médicaux / Dossier Unique (DU)
 Taux de participation des professionnels aux formations santé	Feuilles d'émargement, plan de formation annuel
 Nombre d'ateliers santé organisés et fréquentation	Fiches d'animation, plannings d'activités
 Taux de mise à jour des volets santé dans les projets personnalisés	Audit semestriel des Dossiers Uniques
 Nombre de partenariats santé actifs	Suivi des conventions, comptes rendus de réunions partenariales
 Niveau de satisfaction des résidents sur l'accompagnement santé	Résultats des enquêtes de satisfaction annuelles

Axe 5 : Diversification des modes d'accueil et d'hébergement**Contexte**

L'évolution des attentes des personnes en situation de handicap et des politiques publiques impose une transformation des réponses médico-sociales. La diversification de l'offre vise à proposer des parcours plus souples, inclusifs et personnalisés, en tenant compte des choix de vie des personnes.

Objectifs

Proposer une offre d'hébergement évolutive, inclusive et diversifiée, adaptée aux parcours de vie et aux besoins des personnes.

Renforcer l'autodétermination et la participation active des résidents dans leurs choix de vie, en favorisant l'inclusion sociale, le maintien des liens familiaux et l'exercice de leurs droits.

Objectifs spécifiques

- ✓ Développer des solutions d'hébergement modulables (ex. : temporaires, passerelles, logements accompagnés). Expérimenter des formes d'accueil alternatives : cohabitation inclusive, colocation, habitat regroupé.
- ✓ Créer ou renforcer les partenariats avec les acteurs du logement social et de l'inclusion par l'habitat.

✓ Soutenir les résidents dans la formulation de leurs projets de vie et de logement. Favoriser l'expression des souhaits de changement ou de stabilité en lien avec l'accompagnement. Maintenir et valoriser les liens familiaux, sociaux et citoyens des personnes accompagnées.

Cadres de référence mobilisés

✓ HAS – Référentiel d'évaluation 2022 : personnalisation de l'accompagnement, parcours adaptés, participation.

✓ RBPP – Projet d'accompagnement et autodétermination (2017) : développement du pouvoir d'agir, adaptation de l'offre.

✓ Schéma départemental de l'autonomie 13 (2023-2028) : Objectif 1.2 (diversifier les modes d'habitat), Objectif 3.1 (pouvoir d'agir et participation).

Actions envisagées

Actions	Description
 Élargissement des modalités d'accueil	- Expérimentation d'habitats en logement diffus - Formules de semi autonomie avec appui SAVS
 Individualisation du parcours résidentiel	- Co-construction du projet habitat avec la personne - Révision régulière en fonction des souhaits évolutifs
 Souplesse de l'offre	- Accueils temporaires, passerelles avec hébergement renforcé - Possibilités de retours ou transitions facilitées
 Partenariats et réseau	- Collaboration avec bailleurs sociaux, ESMS, dispositifs logement accompagné - Participation aux dispositifs territoriaux (ex : plateforme habitat inclusif)
Accompagnement à l'autonomie	- Modules d'éducation au logement et à la vie quotidienne - Appui dans les démarches administratives et budgétaires

Indicateurs de suivi

Indicateurs	Mode de suivi
 Nombre de résidents engagés dans un habitat alternatif (diffus, semi-autonome...)	Suivi des situations individuelles

Indicateurs	Mode de suivi
🏠 Taux de projets personnalisés intégrant une dimension habitat évolutive	Analyse des projets personnalisés
🔄 Nombre de transitions réalisées entre différentes modalités d'accueil	Registre des mouvements / tableaux de bord
🌱 Nombre de partenariats actifs dans le champ de l'habitat	Conventionnements et actions partagées
📅 Nombre de modules d'accompagnement à la vie quotidienne réalisés	Bilans d'activité / feuille d'émargement
💬 Taux de satisfaction des personnes concernées par l'évolution de leur modalité d'hébergement	Enquête interne ou entretien qualitatif
🏠 Nombre de personnes ayant accédé à un logement autonome avec appui du FH / SAVS	Suivi post-accompagnement



Notre projet d'établissement trace une direction claire : celle de la réussite, guidée par le sens de notre mission.

Être au service des personnes accompagnées, c'est faire de leur bien-être, de leur dignité et de leur inclusion notre priorité quotidienne.

C'est ensemble, avec humanité et engagement, que nous avancerons dans cette voie. (Parole d'équipe).

GLOSSAIRE

AES	Accompagnant Educatif et Soignant
AMP	Aide Médico Psychologique
ARS	Agence Régionale de Santé
CD13	Conseil Départemental des Bouches du Rhône
CODIR	Comité de Direction
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance maladie
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CPTS	Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
CSE	Cadre Socio-Educatif
CSSE	Cadre Supérieur Socio-Educatif
CVS	Conseil de Vie Sociale
DUU	Dossier Unique de l'Usager
EPD	Etablissement Public Départemental
ES	Educateur Spécialisé
ESAT	Etablissement et Service d'Aide au Travail
ESMS	Etablissement Social et Medico-Social
ETP	Equivalent Temps Plein
FDV	Foyer de Vie
FH	Foyer d'Hébergement
GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
HAS	Haute Autorité de Santé
IDEC	Infirmière Coordinatrice
IDEL	Infirmière Libérale
MDM	Maitresse De Maison
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées

ME	Moniteur Educateur
MJPM	Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs
PASS	Parcours d'Accès Spécifique Santé
PE	Projet d'Etablissement
PHV	Personne Handicapée Vieillissante
PP	Projet Personnalisé
PV	Procès-Verbal
RBPP	Recommandation des Bonnes Pratiques Professionnelles
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SSIAD	Service de Soins Infirmiers à Domicile

SOMMAIRE ANNEXES

A1 : RAPPORT STATISTIQUE SUR L'AGE.....	36
A1 bis : RAPPORT STATISTIQUE SUR Le sexe.....	37
A2 : organisation de la demarche pp	38
A3 : QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION POUR LES RESIDENTS DU FH.....	39
A4 : LES ACTIVITES EN FH	41
A5 : TABLEAU DE SYNTHESE DES AXES DU PE FH.....	42

A1 : RAPPORT STATISTIQUE SUR L'ÂGE

Source : Extraction du logiciel Livia

Rapport statistique sur l'âge

Période du 06/01/2025 au 04/04/2025

Statistique

Age moyen des femmes : 40.92 ans

Age moyen des hommes : 37.31 ans

Age moyen : 38.27 ans

Répartition par tranche d'âge

Tranche d'âge	0 à 2	3 à 4	5 à 6	7 à 10	11 à 15	16 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 49	40 à 44	45 à 49	50 à 54	55 à 59	60 à 74	75 à 84	85 à 95	96 et +
Nombre	0	0	0	0	0	0	8	7	8	4	4	5	7	6	0	0	0	0

Pyramide des âges

Tranche d'âge	Femmes	Hommes	Total
20 - 24 ans	2	6	8
25 - 29 ans	1	6	7
30 - 34 ans	2	6	8
35 - 39 ans	1	3	4
40 - 44 ans	0	4	4
45 - 49 ans	2	3	5
50 - 54 ans	3	4	7
55 - 59 ans	2	4	6
60 - 74 ans	0	0	0
75 - 84 ans	0	0	0
85 - 95 ans	0	0	0
96 ans et plus	0	0	0
Total	13	36	49

A1 BIS : RAPPORT STATISTIQUE SUR LE SEXE

Source : Extraction du logiciel Livia

Rapport statistique sur le sexe

Période du 06/01/2025 au 04/04/2025

Répartition par sexe

Sexe	Nombre	Pourcentage
Féminin	13	26,53%
Masculin	36	73,47%
Total	49	100,00%

Pyramide des âges

Tranche d'âge	Femmes	Hommes	Total
16 - 19 ans	0	0	0
20 - 24 ans	2	6	8
25 - 29 ans	1	6	7
30 - 34 ans	2	6	8
35 - 39 ans	1	3	4
40 - 44 ans	0	4	4
45 - 49 ans	2	3	5
50 - 54 ans	3	4	7
55 - 59 ans	2	4	6
60 - 74 ans	0	0	0
75 - 84 ans	0	0	0
85 - 95 ans	0	0	0
96 ans et plus	0	0	0
Total	13	36	49

A2 : ORGANISATION DE LA DEMARCHE PP



A3 : QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION POUR LES RESIDENTS DU FH

Questionnaire de satisfaction – Résidents du foyer

Bonjour !

Ce questionnaire est fait pour connaître ton avis sur la vie au foyer. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ton avis est important !

Coche la case qui correspond le mieux à ce que tu penses.

 = Oui, tout à fait

 = Un peu / parfois

 = Non, pas du tout

La vie au foyer

Je me sens bien dans ma chambre.

☐  ☐  ☐ 

Je me sens en sécurité au foyer.

☐  ☐  ☐ 

J'aime bien les repas proposés.

☐  ☐  ☐ 

Je peux participer aux activités si je le veux.

☐  ☐  ☐ 

Les relations

Je m'entends bien avec les autres résidents.

☐  ☐  ☐ 

Je me sens respecté(e) par les professionnels.

☐  ☐  ☐ 

Je peux dire ce que je pense sans crainte.

☐  ☐  ☐ 

Mon accompagnement

Je comprends les projets qu'on fait avec moi.

☐  ☐  ☐ 

Je suis écouté(e) quand j'ai quelque chose à dire.

☐  ☐  ☐ 

Je peux faire des choix dans ma vie quotidienne.

☐  ☐  ☐ 

 Ton avis compte !

Ce que j'aime le plus au foyer :

 _____

Ce que j'aimerais changer ou améliorer :

 _____

Autre chose à dire ?

 _____

A4 : LES ACTIVITES EN FH



A5 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES AXES DU PE FH

Axes stratégiques	Objectifs visés	Actions clés	Indicateurs de suivi
1. Prévention et promotion de la santé	- Améliorer l'accès aux soins - Favoriser les actions de prévention adaptées	- Dépistages et bilans de santé réguliers - Ateliers hygiène, nutrition, addictions - Renforcement du lien avec les professionnels de santé	- Nombre d'ateliers réalisés - Suivi des bilans de santé - Taux de participation
2. Qualité de l'accompagnement	- Individualiser les projets - Renforcer la posture bientraitante - Consolider le travail d'équipe	- Formations des professionnels - Révision des projets personnalisés - Temps d'analyse des pratiques - Consolider le travail d'équipe	- Taux de révision annuelle des projets - Retour des usagers - Formations suivies
3. Inclusion sociale et professionnelle	- Renforcer les liens avec la cité - Développer l'activité professionnelle, sociale, culturelle	- Renforcer les liens avec la cité - Développer l'activité professionnelle, sociale, culturelle	- Nombre de partenariats actifs - Taux d'activité en ESAT, stage ou emploi
4. Anticipation du vieillissement	- Identifier les besoins liés à l'avancée en âge - Adapter les accompagnements	- Évaluations régulières de l'autonomie - Mise en place de relais (SAAD, SSIAD, PHV, résidences autonomie...) - Réflexion sur des espaces adaptés	- Nombre d'évaluations effectuées - Recours aux dispositifs médico-sociaux
5. Diversification des modes d'hébergement	- Répondre aux besoins variés des personnes - Favoriser l'autonomie	- Expérimentation d'habitats inclusifs ou diffus - Suivi des attentes des résidents - Coopération avec le SAVS	- Nombre de projets alternatifs explorés - Taux de sortie vers logement autonome

FOYER D'HEBERGEMENT *Projet d'Etablissement 2026-2030*

L 311-8 CASF, Outil de la Loi 2002-2

